



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 13 juin 2023

Présidence : Stéphane BRUNEAU, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 10/2023 du 03.04.2023 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. de renoncer à construire les deux garages préfabriqués proposés et de demander à la Municipalité de trouver une autre solution pour ces garages et ainsi réduire le montant du crédit de construction de CHF 90'000.- et d'accorder un crédit de construction d'une totalité de CHF 5'480'000.- TTC (cinq millions quatre cent huitante mille francs), incluant l'ajout du poste « Divers et imprévus » ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, de recourir à l'emprunt auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter la dépense relative à cette étude à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 13 juin 2023.

Le Président :


Stéphane BRUNEAU



La Secrétaire :


Fabienne GHEZA